

Ghana en Afrique de l'Ouest, du Zaïre en Afrique centrale, etc.) ou de l'approfondissement des programmes d'ajustement.

Omniprésente dans les discours sur le devenir du continent, la référence à l'impératif d'ajustement des économies africaines masque trop souvent la contrainte beaucoup plus fondamentale que constitue la viabilité problématique de nombre d'Etats africains, désormais doublement fragilisés par la relance des revendications identitaires et le dynamisme prédateur du régionalisme trans-étatique, le régionalisme des réseaux par opposition à celui des institutions inter- et para-étatiques. Tel est le contexte dans lequel les perspectives d'évolution de la zone franc doivent être situées. En Afrique de l'Ouest comme en Afrique centrale, la zone franc, en contrepartie d'une discipline commune et d'un transfert de souveraineté au profit d'un pôle extra-africain, assure une fonction généralement négligée parce que non économique : celle de contribuer à l'encadrement du territoire des Etats membres en limitant le poids des dynamiques de déterritorialisation aux échanges avec les pays extérieurs à la zone. Incitée à l'introversion par le poids des contraintes d'ajustement, la zone franc constitue un cadre dont la survie paraît conditionnée par l'efficacité des chantiers actuels de relance de l'ajustement : ils diront la capacité des acteurs à en internaliser les contraintes et à s'ouvrir à des problématiques véritablement régionales, seules porteuses d'avenir face à la tentation des replis identitaires (montée des dynamiques de scissiparité).

Espérer prévenir une remise en question de la Convention de Lomé en campant sur la préservation du *statu quo*, constitue une ligne de défense aussi illusoire qu'absurde : ce verrouillage, s'il peut paraître efficace dans une perspective à court terme, fragilise l'avenir des rapports CE-ACP et réduit les chances d'une politique renouée : la « pyramide des privilèges commerciaux » accordés aux Etats ACP s'aplatit déjà ; l'existence d'un dialogue beaucoup plus évolutif entre l'Europe communautaire et les pays d'Europe centrale ou avec les pays d'Afrique du Nord souligne en contrepoint la caducité des « acquis » de Lomé... La Convention survit mais, comme on l'a souligné, ne remplit plus, de longue date, les fonctions que l'on en attendait¹. Incapables d'engager un dialogue sur la rénovation des instruments existants, les parties en présence procèdent à des replâtrages de circonstance qu'illustrent, pour les uns, l'accent mis sur le rythme de débours des crédits, pour les autres, le refuge dans une hypothétique liaison entre développement économique et conditionnalité politique.

1. Stevens, *op. cit.*

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'EUROPE ET LE MAGHREB

par Abdelkader SID AHMED*

Les relations entre le Maghreb et l'Europe sont aussi anciennes que l'histoire ; des Carthaginois aux Romains, des Vandales aux vagues coloniales, la liste est longue de rapports multiples dont la composante économique est manifeste. Comme d'autres régions du Tiers Monde actuel, le Maghreb se trouva rapidement inséré dans la division internationale du travail qu'induit le nouveau noyau industriel européen. Le processus de périphérisation du Maghreb à travers la genèse de secteurs d'exportation — vins-agrumes par exemple — a donné lieu à de nombreux travaux. Notons toutefois que des flux massifs de main-d'œuvre se sont ajoutés à la réorientation massive des flux économiques et financiers vers les ex-métropoles coloniales ; l'une des conséquences en est d'avoir tissé de multiples liens entre les deux rives, dont les liens personnels ne sont pas les moindres (Michèle Tribalat, 1991, p. 43 et s.).

Héritée de la colonisation, cette insertion des économies maghrébines dans les économies métropolitaines, si elle fut à l'origine d'une modernisation importante de la région, engendra cependant de profonds déséquilibres de revenus, de productivité, des balances de paiement et des déséquilibres interrégionaux. Cet héritage est encore très lourd à ce jour. Sans industrie, pour ne pas porter ombrage à celles de la métropole, les économies locales importaient pratiquement tout et, au premier chef, les produits nécessaires à la consommation des minorités européennes locales, bénéficiant de nombreux avantages. Leur revenu équivalait en effet à celui des métropolitains. S'ajoutaient, à la faiblesse de l'épargne locale, la coexistence d'agricultures misérables et des plus modernes, une mortalité infantile pour les 1 à 4 ans six fois plus élevée

* Chercheur ORSTOM, professeur IEDES, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne.

pour les indigènes en 1951, un taux d'analphabétisme de 90 % contre 6 % pour les Européens ainsi qu'une sous-alimentation croissante (L. Chevalier, 1947, p. 90 et s.). Autant de signes montrant à l'évidence la nature fortement primaire et dépendante des économies maghrébines à la veille de l'accession de ces économies à l'indépendance à la fin des années 50.

Cet article se donne donc en premier objectif d'évaluer le succès des politiques mises en œuvre dans la région depuis ces indépendances pour réajuster ce type de rapports coloniaux ; il tentera de dégager ensuite la prospective de ces mêmes rapports à l'horizon du troisième millénaire.

L'INDUSTRIALISATION COMME REMÈDE À LA DÉPENDANCE ENVERS L'EUROPE

Très tôt, les élites maghrébines virent dans l'industrialisation rejetée par le pouvoir colonial le meilleur remède contre la dépendance et le sous-développement. Au départ, les perspectives décennales tunisiennes, le programme algérien de Tripoli, le premier Plan marocain, tous, en ce qui les concerne, traduisent la volonté politique des pouvoirs de privilégier le développement de l'industrie, même si des différences peuvent être observées dans les rôles respectifs du secteur privé et du secteur public. Notons, en ce qui concerne le dernier point, l'existence d'une étroite corrélation entre les termes de l'échange — et partant la capacité d'importation — des économies maghrébines et l'importance conférée à l'industrie lourde et au rôle de l'Etat. Si les réajustements historiques des prix du pétrole entraînent le quadruplement des investissements publics en Algérie, l'effondrement dès 1976 des cours du phosphate marque l'adoption de politiques plus libérales au Maroc avec les rééchelonnements répétés de la dette ; le même phénomène se reproduisant ensuite en Algérie à partir de 1986 pour des raisons identiques.

Dans les trois pays fleurissent les politiques de substitution d'importation avec les traditionnels régimes de taux de change surévalués, de contrôles de change, de mesures protectionnistes, d'incitation à l'investissement industriel, tandis que les Etats tentent de suppléer par leur action l'inexistence de capacités entrepreneuriales privées. La production industrielle de biens de consommation non durables, de meubles, de textiles connaît de fortes expansions tandis que s'amorce, dès le début des années 70, la production de biens de consommation durables et de biens intermédiaires. Démarrrent ensuite — essentiellement en Algérie — la pro-

duction de machinisme agricole (tracteurs, moissonneuses, batteuses par exemple), des machines-outils (première génération), mais aussi de matériels de transports (camions) et des engins de levage (grues), enfin la production de pompes, boulons et visseries, et des moteurs.

Les années 70 paraissent avoir été l'âge d'or des économies maghrébines puisque le PIB par tête a connu alors sa progression la plus rapide, notamment en Algérie et en Tunisie. Les bonnes performances du secteur des hydrocarbures dans ces deux pays ont stimulé l'effort de substitution d'importation, la contrainte énergétique et les difficultés externes du Maroc ont brisé les efforts marocains. En revanche, les difficultés des secteurs externes dans les trois pays, la crise économique mondiale, l'épuisement — notamment en Tunisie — de la phase de substitution d'importation facile et les difficultés de substitution dans le domaine des biens intermédiaires complexes et des biens capitaux ont entraîné tout à la fois une décélération prononcée de la croissance du PIB.

Au terme de la décennie 80, la valeur ajoutée manufacturière maghrébine s'élevait à neuf milliards de dollars ; l'Algérie à elle seule en constituait les deux tiers et son économie présentait déjà les caractéristiques d'une économie semi-industrialisée ; avec près de 500 000 personnes utilisées dans l'industrie manufacturière, elle concentrait aussi environ la moitié des emplois industriels maghrébins. Le PIB des deux autres pays ne représentait que les deux tiers environ du seul PIB algérien, quant au PIB par tête, sa valeur en Algérie atteignait le double de la valeur marocaine ou tunisienne.

Les structures d'exportation des trois pays reflètent les choix de filières adoptées : hydrocarbures pour l'Algérie, textiles pour la Tunisie et complémentaiement les hydrocarbures, l'agro-alimentaire et les engrais, les phosphates au Maroc¹. La faiblesse des exportations des autres produits manufacturés s'explique par l'importance de la demande intérieure, compte tenu de la forte élasticité-revenu de la demande portant sur certains produits que les accroissements parfois importants de l'offre ne satisfont pas.

L'analyse comparée de la structure des importations souligne la forte dépendance des trois pays à l'égard de certains biens intermédiaires et des biens capitaux. Plus du tiers d'entre elles (soit 19,8 milliards environ) concerne les seules importations de machines et matériel de transport. Avec l'adjonction des produits chimiques et pharmaceutiques, ce pourcentage dépasse 40 %, il faut y ajouter dans le cas de l'Algérie une dépendance ali-

1. Tous les chiffres de cette section sont extraits des rapports Club financier méditerranéen, 1991 et 1992.

mentaire considérable, près de 30 % aujourd'hui des importations totales. Avec plus de deux tiers des importations dévolues aux matières premières, biens intermédiaires et biens d'équipement, les économies maghrébines sont confrontées à un niveau d'importation incompressible.

Cette dépendance de la région envers les technologies et les biens d'équipement complexes reflète bien son insuffisante insertion dans l'économie mondiale alors que le commerce des produits manufacturés — source de nombreux emplois directs et indirects — représente aujourd'hui 80 % environ des exportations mondiales contre 55 % en 1960. De fait la région maghrébine est absente de tous les nouveaux secteurs qui configurent la nouvelle division internationale du travail — informatique, communications, électronique, services ingénierie, etc. Les projets réalisés par la Tunisie et le Maroc (avec plus de 50 % d'exportations de produits manufacturés) ne doivent pas faire illusion ; ils concernent essentiellement le textile, l'habillement et l'acide phosphorique, domaines peu porteurs et fortement sensibles au niveau des salaires. Même l'Algérie, pourtant plus volontariste dans sa politique d'industrialisation, n'a pu aller au-delà de la première transformation des hydrocarbures et remonter la filière pétrochimique vers les productions de seconde et troisième génération. La forte dépendance de ce pays envers les importations de produits pharmaceutiques — dont beaucoup d'ingrédients dérivent des bases pétrochimiques — illustre parfaitement une situation où les pays maghrébins restent coincés dans leurs spécialisations traditionnelles. On voit mal en l'absence de systèmes de formation et de recherche efficaces articulés sur les systèmes productifs, comment la situation pourrait changer et comment ces pays pourraient rejoindre dans un proche avenir le peloton des dragons asiatiques. Rien d'étonnant dans ces conditions si, au-delà du risque politique, le Maghreb soit resté peu attractif pour les investisseurs étrangers. Ainsi, pour le pays le mieux placé, le Maroc, les moyennes annuelles au titre des investissements étrangers n'ont été que de 1 247 millions de DH (152 millions de dollars/an) entre 1982-1991 (F. Zaim, 1992, p. 1), soit à peine de 3,5 % de l'investissement global réalisé au cours de la décennie 1982-1991.

La place de l'Europe

La dépendance économique observée se double d'une dépendance géographique incontournable aujourd'hui. La Communauté économique européenne est ainsi le premier client de la région avec en moyenne plus des deux tiers des achats, plus de trois quarts si l'on considère l'Europe dans son ensemble. La situation n'apparaît guère dif-

férente de celle qui prévalait pendant l'époque coloniale sauf que les anciennes métropoles ont vu une partie de leur monopole — mais seulement une partie — s'éroder au profit d'autres pays européens, mais aussi et surtout des Etats-Unis et dans une moindre mesure du Japon. Ce poids apparaît encore plus écrasant si l'on prend également en compte, au-delà des seuls biens, les services, les transferts financiers (rapatriement des immigrés), l'aide au développement et les autres flux financiers. La France à cet égard occupe toujours et plus que jamais une position centrale même si des pays comme l'Italie (notamment en Algérie) et l'Espagne (en Algérie et au Maroc) se sont fortement implantés dans la région. L'effet de proximité ne suffit donc pas à compenser l'effet de taille économique, la relation commerciale France-Maghreb est donc fortement asymétrique. L'analyse du degré et de la nature de l'engagement de la France au Maghreb fait apparaître sa faiblesse au plan commercial : ses exportations ne constituaient, en 1989, que 1,93 % de ses exportations totales de biens, ses importations 1,68 %.

La balance des paiements France-Maghreb montre bien l'importance des transferts unilatéraux et des revenus du travail. Le contraste entre le poids de solidarités humaines et culturelles et les flux de biens est saisissant. Faute de produits suffisamment attractifs et différenciés, la densité des flux marchands reste très en deçà des densités culturelles et financières et plus largement de la solidarité sociale et culturelle France-Maghreb.

Soulignons enfin qu'en 1986, la CEE couvrait 57,1 % des besoins en biens d'équipement, biens de consommation durables et autres produits manufacturés ; plus de la moitié des produits provenait de trois pays : l'Italie, la France et l'Allemagne. La CEE absorbait par ailleurs 58 % des produits de l'industrie manufacturière maghrébine. Cette dernière paraît donc captive des marchés traditionnels, entre autres causes du fait qu'une partie de cette industrie est le fruit d'une délocalisation de certaines activités. Ce secteur reste en effet confiné dans des domaines comme le textile, la confection, la mécanique, l'électricité et les industries de transformations diverses à base de main-d'œuvre. Les entreprises sont de plus en plus des *joint ventures* mises sur pied dans le cadre de zones franches et dont la production alimente les pays riverains du Nord (ONUDI, 1991, p. 25)¹.

Les exportations maghrébines de produits manufacturés s'élevaient à 4,2 milliards de dollars dont 47,3 % concernaient les produits de l'industrie pétrolière algérienne, les produits textiles et de l'habillement

1. Ces chiffres incluent la Libye et la Mauritanie.

(20,3 %), les produits à base de phosphates (19,9 %). On notera que près de la moitié des importations maghrébines de produits textiles et de l'habillement était destinée à couvrir les besoins de consommation des marchés libyen et algérien, le reste étant constitué d'importations de cotonnades et autres semi-produits nécessaires, en partie, aux industries délocalisées au Maroc et en Tunisie.

Au terme des années 80, la situation des économies maghrébines pouvait être caractérisée ainsi :

— Epuisement d'un modèle de croissance fondé sur la seule valorisation des ressources naturelles et l'exportation de main-d'œuvre à destination de la CEE et des pays arabes pétroliers. L'industrialisation de substitution d'importation¹ destinée à satisfaire une demande préexistante constitue l'un des dynamismes du modèle. Avec la saturation des étapes faciles et des difficultés rencontrées pour la production des biens intermédiaires et d'équipements complexes, l'impact positif de l'industrialisation s'affaiblit, d'autant que les difficultés des secteurs externes couplées à un service de la dette extérieure en forte progression réduisent fortement les capacités d'importation. Or la progression de l'ISI nécessite une densité de capital et des capacités scientifiques, technologiques et de formation toujours plus fortes. Le marché intérieur déjà réduit l'est encore plus avec la capacité toujours plus faible d'absorption d'emploi du secteur industriel traditionnel (industries lourdes) et de la chute des termes de l'échange. L'incapacité de la région à promouvoir les industries de l'avenir a fait obstacle à l'émergence d'un puissant secteur de services dont le rôle primordial dans la création d'emplois constitue la donnée fondamentale des deux dernières décennies (S. H. Park et K. S. Chan, 1989 ; B. Lanvin, 1988). Le « syndrome hollandais » a généré des effets pervers nombreux dont le gaspillage, le volontarisme et l'esprit rentier n'ont pas été des moindres (A. Sid Ahmed, 1990, 1991, et Alain Gelb et autres, 1988). L'objectif visant à préparer l'« après-pétrole » paraît chaque jour plus éloigné en raison des nombreux blocages engendrés par la logique allocative de la rente des hydrocarbures (Ali Fekrat, 1979 ; Tidrich Gene, 1975 ; J. Amuzegar, 1982 ; R. Auty, 1989, et A. Sid Ahmed, 1989).

— Le chômage croissant en Europe, le ralentissement de la conjoncture et les problèmes politiques dans les pays arabes importateurs de main-d'œuvre, le protectionnisme croissant et la hausse des taux d'intérêt ont achevé de déstabiliser des économies dont la seule alternative

ouverte est celle de l'ajustement structurel forcé avec tout ce que ceci implique de pertes d'emplois et de revenus à travers des dévaluations et les restrictions de crédit qui en découlent.

— L'UMA¹, censée apporter une réponse au défi que représente le marché unique européen en élargissant le marché des trois pays maghrébins, est en panne. A cela un certain nombre de raisons et entre autres les suivantes : mimétisme du modèle européen fondé sur l'approche purement commerciale des unions douanières en lieu et place d'un modèle axé sur le développement et la sélectivité des projets², hétérogénéité considérable des Etats membres et notamment de revenus par tête (1 à 14 entre la Libye et la Mauritanie par exemple), extrême faiblesse des échanges inter-maghrébins (2 % à peine contre plus de 20 % en Europe à la signature du traité de Rome). Le Maghreb est par ailleurs fortement concerné par la création des grands blocs commerciaux, CEE et zone nord-américaine de libre-échange. Selon une étude effectuée par des économistes britanniques, les pays arabes exportateurs de produits non pétroliers pourraient enregistrer en 1992 par rapport à 1987 une réduction de 9,5 % de la valeur de leurs échanges suite au jeu des élasticités demande et d'autres effets de diversion commerciaux. Seront particulièrement affectés les pays dont les produits manufacturés constituent un poste important des échanges. La Tunisie et le Maroc connaîtraient ainsi respectivement une chute de 68,7 % et de 55,7 %. Sans doute ces pertes pourraient-elles être partiellement compensées par le surcroît de demande éventuel à attendre de la hausse du revenu européen consécutif au marché unique (Chris Milner, John Presley et Tony Westaway, 1989).

Tous ces éléments indiquent que les économies maghrébines sont à la croisée des chemins et plus que jamais dans l'obligation pour leur survie de mettre en œuvre les ajustements structurels majeurs leur permettant de réduire progressivement un écart qui se creuse avec le partenaire que constituent l'Europe et, au premier chef, la Communauté économique européenne. Que faire alors pour inverser le scénario tendanciel publié par Mahdi el Mendjra au début des années 80 ? Ce scénario n'excluait pas la croissance économique, qui pourrait même atteindre 4 à 5 % en moyenne, mais ne pourrait assurer un développement endogène avec une distribution plus équitable. « L'endettement de la région continuerait d'augmenter, car tant que le Maghreb n'aura pas coupé le cordon ombilical avec l'ancienne métropole et qu'il

1. Union du Grand Maghreb arabe.

2. Pour plus de détails sur ce point voir notre contribution au séminaire de Casablanca (A. Sid Ahmed, 1992) et sur l'UMA en général le rapport ONUDI de 1991.

n'aura pas atteint un degré suffisant d'auto-dépendance et de non-alignement, il demeurera crédible aux yeux des bailleurs de fonds. Il resterait ainsi le paradis des multinationales et des touristes » (Mahdi el Mendjra, 1982, p. 7 et s.).

L'auteur concluait cependant que le maintien de ce scénario était le moins probable d'ici l'an 2000 en raison des « mutations sociales et culturelles qui finiront par s'imposer ». Les faits ont démenti à ce jour ces prévisions optimistes alors que sept ans nous séparent de la date fatidique ; les mutations culturelles et sociales annoncées pointent plus vers des raz-de-marée « intégristes » que vers le « scénario réformiste »¹ de l'auteur dont l'une des composantes est le renforcement de la coopération Nord-Sud entre les deux rives plus spécifiquement.

STRATÉGIES ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT ET NOUVEAUX RAPPORTS EURO-MAGHRÉBINS

La perte de dynamisme des économies maghrébines et les crises économiques, politiques et culturelles qu'elles induisent, dont les intégrismes ne sont qu'un des aspects, contribuent fortement du côté nord à n'envisager les rapports entre les deux rives que sous l'angle de la menace démographique et des *boat-people*. Les accords de Schengen, les obstacles toujours plus grands à la mobilité des hommes ne constituent qu'une des formes d'une approche qui, dans l'action des responsables européens, marginalise chaque jour un peu plus le Maghreb. Il est vrai qu'avec 80 milliards de dollars à peine de PIB, la région maghrébine constitue pour l'Europe un enjeu économique relativement mineur. La chute du mur de Berlin renforce cette désaffection et a déjà pour conséquence de raréfier les ressources financières disponibles pour la région (Luiz A. Pereira da Silva, 1991). Cette raréfaction est accrue par le fait que l'on considère les pays maghrébins comme un facteur de risque croissant. La sécurisation politique apparaît dès lors comme une condition fondamentale d'un développement accru des investissements directs étrangers dans la région.

Par ailleurs, une population de plus de 90 millions d'habitants en 2010 alimente l'impression d'un spectre démographique maghrébin qui hante l'esprit des responsables européens ; ces derniers oublient que le bloc

1. L'auteur écartait comme utopique dès le départ le scénario des « transformations », le seul selon lui permettant au Maghreb d'entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle.

Espagne, Italie, France, Portugal dépassera le Maghreb à cette échéance avec plus de 160 millions d'habitants et qu'en outre ces dynamismes démographiques pourront constituer un marché avantageux pour les entreprises européennes. Paradoxalement, la perception du Maghreb en terme de menaces de toutes sortes a pour conséquences de renforcer le camp de ceux qui militent pour aider ces pays à trouver la voie d'un développement durable qui valoriserait les potentiels humains disponibles. Cette approche a cependant ses détracteurs : aider le Maghreb à se développer constitue une menace pour l'emploi européen dans une Europe économiquement sinistrée, comme le sont devenus les Etats-Unis du fait de la concurrence asiatique (Club financier méditerranéen, 1992. Synthèse de la commission 3). Mais est-ce là le vrai débat ? Une mer méditerranéenne sûre et non polluée offrant des opportunités et des débouchés nouveaux à l'Europe comporterait plus d'avantages que de pertes dues à la concurrence maghrébine, laquelle affecterait essentiellement les activités hautement et moyennement intensives en main-d'œuvre, concurrence qu'exercent déjà de nombreux pays tiers d'Asie.

Enfin cette menace ne concernerait pas tous les pays du Maghreb, l'Algérie développant un modèle fondé sur la transformation poussée de ses hydrocarbures. De fait, il apparaît de plus en plus que le facteur énergétique constitue un facteur clé de coopération, face à la soif d'énergie européenne — notamment de gaz¹ et des importantes réserves maghrébines.

L'enjeu des ressources énergétiques maghrébines

Avec des réserves équivalentes à 2,5 % des réserves mondiales, l'Algérie dispose d'un potentiel de production de gaz considérable, qui sur la base d'une production annuelle de 50 milliards de mètres cubes, lui confère 65 années de production. En 1995, c'est près de 50 milliards de mètres cubes qui devraient être exportés par canalisation sous-marine ou liquéfaction vers les pays occidentaux et au premier chef les pays de la CEE. De ce fait, les recettes attendues de l'Algérie devraient, selon le ministre algérien de l'Energie, passer de 9-10 milliards de dollars actuellement à 20 milliards environ en dollars 1992 aux prix actuels, soit doubler. En fait, l'Algérie n'est plus en mesure de répondre aux demandes supplémentaires des partenaires européens. Or on estime à 50 % l'augmentation probable de la demande de gaz européenne à partir de 1994-

1. Voir sur ce point J.-M. Chevalier, 1992.

1995 (A. Sid Ahmed, 1992). D'ores et déjà, l'éclatement de la Yougoslavie se traduit par une relance de la demande de gaz algérien avec la fourniture annuelle de 800 millions de mètres cubes via le gazoduc algéro-italien¹.

Cette augmentation des importations, sera satisfaite par l'Algérie avec la signature du contrat de doublement de la capacité du gazoduc algéro-italien. L'Algérie redeviendra ainsi le premier fournisseur de gaz à l'Italie, devant l'URSS, avec 19 milliards de mètres cubes/an (Quinlan, mai 1991). Le surcroît de gaz importé ira à la production d'électricité.

En France, EDF entend combler le déficit nucléaire dans le domaine de l'électricité par le gaz naturel algérien. Par ailleurs, GDF et ELF s'affirment comme partenaires importants sur le marché pétrolier et gazier de l'ancienne Allemagne de l'Est (P. Heren, août 1991, p. 11). Les perspectives du gaz naturel au Portugal, dont les besoins en l'an 2000 sont estimés par le Gas de Portugal à 3,6 milliards de pieds cubes/an, sont également prometteuses. Des négociations ont aussi lieu actuellement entre l'Algérie et la Hongrie pour la fourniture de gaz naturel algérien à cette dernière. Avec un marché gazier en forte expansion, la Hongrie souhaite en effet diversifier ses sources d'approvisionnement et réduire sa dépendance envers les pays de l'ex-URSS. Les livraisons pourraient intervenir sous forme de gaz naturel via l'Italie, ou être acheminées à partir du terminal de regazéification prévu dans l'ex-Yougoslavie.

Le projet de *Charte européenne de l'énergie*, proposé par le Premier ministre Ruud Lubbers au Conseil européen de Dublin en juin 1990 et qui vise une *communauté* énergétique européenne, peut servir de cadre à une coopération énergétique entre le Maghreb et l'Europe. L'objectif de cette charte est notamment de permettre l'accès aux ressources énergétiques et aux infrastructures des producteurs et des consommateurs à des conditions égales, quelle que soit la nationalité de ces derniers (Mike Wells, novembre 1991, p. 8). Il s'agit également de promouvoir une saine compétition à travers toute l'Europe dans les projets relevant du domaine de l'énergie, de protéger les investissements en garantissant le rapatriement des profits et en évitant les exportations sans compensation, enfin de permettre l'échange régulier d'information ainsi que la coopération sur l'efficacité énergétique et les sources nouvelles d'énergie renouvelables. L'objectif ultime devient alors pour la CEE la stabilité et la sécurité de l'offre d'énergie au niveau européen afin de mieux asseoir la compétitivité et le bien-être de l'économie pan-européenne.

1. El Moujahid, Alger, 23 février 1992, p. 7.

Si l'objectif recherché est de privilégier la coopération énergétique avec les pays de l'ex-URSS au détriment de l'OPEP, l'idée européenne d'établir une zone de libre-échange avec le Maghreb pourrait trouver là un premier niveau de concrétisation avec la création d'une Communauté euro-maghrébine de l'énergie. Cette communauté est déjà en voie de formation comme on va le voir à l'analyse de projets en cours. Plusieurs événements paraissent devoir renforcer et rendre irréversible la complémentarité énergétique entre l'Europe et le Maghreb ; il s'agit des découvertes prometteuses en Tunisie, en Libye et en Algérie et de l'accélération de la prospection au Maroc, ainsi que de la nouvelle loi sur les hydrocarbures adoptée en Algérie en 1991.

Cette intensification concerne tout à la fois l'offshore méditerranéen, l'Atlantique (Maroc) et la terre ferme. La Tunisie est le pays le plus mûr dans le domaine de l'offshore. C'est en 1973 que la SEREPF (filiale d'ELF) a démarré la production du gisement d'Ashtart dans le golfe de Gabès. En 1988, grâce à l'adjonction de nouveaux puits, la production passait de 25 440 barils/jour à 29 000. Ultérieurement, la Shell via Turinex mettait en service le puits de Tazerka dans le golfe de Hammamet avec une production de 3 000 barils/jour. La mise en activité du gisement d'Ez-zaouia par Marathon devrait permettre à la production offshore tunisienne de dépasser le cap crucial des 100 000 barils/jour et l'exploitation attendue du gisement de gaz de Miskar par British Gas au coût de 600 millions de dollars accroîtrait de façon sensible la production de gaz tunisienne, permettant d'économiser le brut pour l'exportation (*Petroleum Economist*, 1990, p. 24).

La décision arrêtée le 7 novembre 1991 par la Libye et la Tunisie d'exploiter *en commun* l'énorme potentiel du golfe de Gabès pourrait modifier radicalement la physionomie pétrolière de la Tunisie. Une compagnie tuniso-libyenne d'exploration a été mise sur pied à cette occasion.

Les ressources gazières considérables mises au jour récemment dans le bloc nord-ouest de la Libye, notamment à Bouri, devraient permettre une production annuelle de 22 milliards de mètres cubes de gaz dont la majeure partie serait exportée par gazoduc vers l'Italie. Soulignons que l'AGIP italienne est partie prenante dans cette opération. Une alternative envisagée, bien moins coûteuse, est de relier le gisement de Bouri au gazoduc algérien transméditerranéen en voie de doublement ; il faut rappeler que les réserves en brut du gisement de Bouri sont estimées à 650 millions de barils.

Les nouvelles dispositions apportées par le gouvernement algérien à la loi sur les hydrocarbures constituent un tournant majeur pour le pays. Dorénavant les compagnies pétrolières internationales pourront

participer directement aux activités d'exploration et de production, consacrant ainsi l'abandon de la politique maximaliste lancée en 1979 par l'ancien ministre de l'Energie et des Industries pétrochimiques, M. Belkacem Nabi. Déjà dès 1986 l'exploration avait été libéralisée, plus de 500 millions de dollars avaient été investis à partir de cette date par des firmes étrangères. L'accord concernant la double imposition avec des firmes américaines telles que Chevron, Amoco et Texaco est en voie de finalisation et devrait stimuler l'exploration parallèlement avec la nouvelle législation. L'un des premiers objectifs de cette nouvelle politique est d'améliorer le taux de récupération secondaire sur les gisements existants et donc d'accroître la production. Le taux moyen courant de récupération est de 18 % contre 60 à 70 % en Louisiane où les conditions sont similaires à celles qui prévalent en Algérie. Il sera alors possible de poursuivre les exportations de brut algérien au-delà de l'an 2000 jusqu'en 2015-2020.

Le doublement de la capacité du gazoduc transméditerranéen (via l'Italie) et la construction du gazoduc algéro-maroco-espagnol vont arrimer solidement — solidarité imposée par les gigantesques investissements impliqués — l'espace énergétique algérien à l'ensemble de l'espace européen d'autant que plusieurs événements récents favorisent l'Algérie. On peut citer notamment le fait que la Norvège a d'ores et déjà vendu la plupart du gaz qu'elle a décidé d'exploiter, que les approvisionnements en provenance de l'ex-URSS paraissent aujourd'hui moins sûrs en raison des incertitudes politiques mais surtout de l'état déplorable des gisements ; le troisième élément, c'est l'émergence de plusieurs « petits marchés » de GNL¹ sur tout le pourtour de la Méditerranée : Grèce, Turquie, Slovénie, Croatie, Portugal et même au-delà Hongrie. Notons seulement que la construction du gazoduc vers l'Espagne via le Maroc libérera d'importantes quantités de GNL pour lesquelles le marché américain est d'ores et déjà preneur. Il est significatif qu'un prêt de 2,4 milliards de dollars, destinés à la rénovation de l'unité de liquéfaction de Sikda codirigée par la Citybank et la PNB, ait été levé récemment sans difficultés à la différence du prêt de 1,5 milliard de dollars destiné au reprofilage de l'échéancier de la dette extérieure. Il est vrai que cette unité de liquéfaction d'une capacité théorique de 31 milliards de mètres cubes/an ne fonctionne aujourd'hui qu'à hauteur de 55 % (Maria Kelmas, février 1992, p. 6).

Il est trop tôt pour apprécier dès maintenant les conséquences, tant au plan financier qu'au plan de la production, de la nouvelle politique algé-

1. GNL : Gaz naturel liquéfié.

rienne en matière d'hydrocarbures. Les découvertes paraissent s'accroître, la toute dernière étant celle effectuée dans le bassin de Ghadamès. Les compagnies nationales pétrolières des trois pays de la rive nord (TOTAL pour la France, AGIP pour l'Italie et REPSOL pour l'Espagne) pourraient accroître fortement leurs investissements en Algérie. De source algérienne, les investissements totaux des compagnies pétrolières étrangères pourraient représenter de 70 à 90 milliards de dollars d'ici l'an 2000. L'énergie est donc en train de restructurer activement l'espace euro-maghrébin et crée chaque jour plus de solidarités économiques, de moins en moins réversibles pour les partenaires engagés. N'oublions pas que les contrats gaz lient acheteurs et consommateurs pour des périodes de quinze à vingt ans. Cette tendance pourrait se renforcer fortement si les promesses annoncées de découvertes importantes se confirmaient au cours des prochaines années, faisant du Maghreb un partenaire énergétique privilégié de l'Europe.

Les schémas de coopération euro-maghrébins

Les rapports euro-maghrébins sont jalonnés depuis les indépendances de schémas de coopération bilatéraux¹ ou multilatéraux. Qu'il s'agisse des accords d'association avec la CEE ou d'accords passés avec l'ancienne métropole, il est clair qu'ils n'ont pu apporter une aide décisive à la lutte contre le sous-développement de la région. Parmi les raisons de cet insuccès dont beaucoup sont d'ordre local, on retiendra l'incapacité des responsables maghrébins à élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'insertion productive dans les créneaux porteurs de la division internationale du travail. Trop souvent le volontarisme associé au pessimisme a fait fi des réalités économiques et technologiques mondiales, accentuant la fermeture des économies maghrébines à l'abri des mesures monétaires et commerciales protectionnistes, source de quasi-rentes pour les groupes au pouvoir. L'aide n'a pu, dans ces conditions, être un substitut à la hausse d'une épargne locale faiblement rémunérée de surcroît. Rien donc dans l'expérience maghrébine qui puisse permettre de la comparer à celle des dragons asiatiques, seul exemple à ce jour ; dans le Tiers Monde, de succès de ce que H. Regnault qualifie de « codéveloppement régional hétérogène » (H. Regnault, 1991, p. 12). Il importe donc de dépasser les approches en terme de transfert de ressources, aucun plan Marshall méditerranéen n'égalerait jamais l'ensemble des

1. Pour les schémas de coopération passés avec la France, voir El Mellouki-Riffi Bouhout, 1984.

recettes pétrolières de l'Algérie et de la Libye des vingt-six dernières années (plus de 500 milliards de dollars).

Il s'agit donc d'en revenir aux capacités locales d'absorption, de formation, de maîtrise des projets et des programmes, de mise en place des structures d'innovation et de régulation appropriées. Bref en un mot de compter sur ses propres forces et d'inventer les stratégies appropriées permettant la valorisation des vastes ressources humaines disponibles en liaison avec l'utilisation massive des connaissances et des technologies disponibles et la consolidation des capacités entrepreneuriales. Parmi les causes externes à l'origine du succès pour le moins mitigé des accords signés en 1976 avec la CEE, qui définissaient dans un cadre commun une approche globale méditerranéenne, les pays du Maghreb ont incriminé les causes suivantes, causes à l'origine d'ailleurs du déficit commercial accru avec l'Europe :

— L'érosion des préférences par l'extension des concessions initiales à l'ensemble des pays méditerranéens et par les concessions accordées à d'autres pays en développement.

— Le protectionnisme croissant de la CEE qui a gravement affecté les secteurs en pleine expansion, comme le textile, alors qu'il n'était pas prouvé que ces exportations maghrébines étaient réellement à l'origine des difficultés de la Communauté, qui n'a porté que peu d'attention à la complémentarité des intérêts communautaires et partenaires préférentiels. L'application de la politique agricole commune de plus en plus protectionniste s'est traduite par les accroissements de production, la création d'excédents, sans souci des réalités du marché ni des intérêts des fournisseurs préférentiels traditionnels (CEE, 1990, p. 11). La situation de l'Algérie a été différente en raison du poids des hydrocarbures. L'élargissement de la CEE avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal devait aggraver encore la situation en accentuant la plupart des facteurs à l'origine de la crise : augmentation des secteurs sensibles dans la communauté, libre circulation des travailleurs portugais et espagnols, amenuisement des ressources disponibles pour la coopération financière, tendance des investisseurs à reporter leurs investissements sur les pays candidats, etc.

Ce constat devait conduire dès 1983 à un réexamen de la stratégie communautaire et à la définition de nouvelles orientations¹. On peut citer :

— La nécessité de définir une nouvelle politique méditerranéenne prenant en compte tant les conséquences de l'élargissement que les carences rencontrées dans la mise en œuvre des accords.

— La nécessité d'un développement continu des échanges pour maintenir un programme de développement au sein du Bassin méditerranéen. Ce qui implique pour la CEE une plus grande ouverture de son marché aux produits industriels et le maintien des courants d'échanges de produits agricoles sensibles pour les partenaires : fruits et légumes, huile d'olive, vins. L'idée d'une coopération agricole renforcée, axée notamment sur la diversification des productions surabondantes et le soutien des stratégies alimentaires des partenaires, a été retenue également.

— La priorité, en outre, à d'autres axes de coopération comme l'intégration régionale, la coopération scientifique et technique, le développement des PME, la coopération régionale en général.

— L'accroissement de l'assistance financière de la CEE pour stimuler le développement économique et social des partenaires et développer avec eux une stratégie de complémentarité. A la fin des années 80, un nouveau constat de relatif insuccès a mené les responsables à soumettre au Conseil en novembre 1989 de nouvelles orientations pour une *politique méditerranéenne renouée*. De nouveaux modes d'intervention sont définis pour mieux répondre aux problèmes auxquels se trouvent confrontés les partenaires méditerranéens : appui aux réformes économiques maghrébines dans le cadre de l'ajustement structurel, appui à l'intégration maghrébine, financement d'opérations dans le domaine de l'environnement, appui au développement des entreprises. Ce schéma devait être une nouvelle fois remanié début 1992, avec la proposition d'une zone de libre-échange à travers une approche plus déglobalisée de la Méditerranée. La spécificité des problèmes maghrébins et, de façon générale, de la Méditerranée occidentale, appelait à une approche plus spécifique.

Parallèlement se mettait en place un forum dit des « cinq plus cinq »¹ destiné à assurer un dialogue permanent entre les Etats membres des deux rives. C'est dans ce cadre que l'Italie a suggéré la création d'une institution financière multilatérale de développement en direction des cinq pays de la rive Sud.

Dans cet ordre d'idées fleurissent aujourd'hui de nombreuses propositions. L'ancien président R. Barre s'est fait l'avocat tout à la fois d'une zone euro-maghrébine pour la création d'entreprises et d'un fonds à risque de financement sur le modèle de SOFAMIS en France. L'idée est de faciliter, à travers ces institutions, la prise de risques par les entreprises européennes qui s'installeraient dans ces pays. Le service de la dette

1. Voir notamment sur ce point la déclaration du Conseil en date du 30 mars 1985.

1. Regroupant les pays suivants : Portugal, Espagne, France, Italie, Malte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie.

extérieure maghrébine, qui représente 70 % des recettes d'exportation pour un pays comme l'Algérie, pourrait être allégé avec l'affectation par les débiteurs d'une partie de ce service au financement d'investissements ou à un processus de privatisation des entreprises ou enfin à la création d'entreprises privées. La réduction s'effectuerait à travers une extension du Plan Baker, un certain nombre de pays semi-industrialisés pouvant procéder aux réductions par la vente, en particulier, de titres sur le marché secondaire.

L'octroi d'un traitement préférentiel aux pays maghrébins et la restauration d'une forte compétitivité de ces pays suffiront-ils à réduire l'écart de développement entre les deux rives ? La question reste posée dès lors que la solution recherchée se limite à la généralisation du modèle de sous-traitance et à la seule promotion du secteur primaire. Au-delà de certains facteurs négatifs — concurrence prévisible des pays d'Europe orientale bénéficiant d'une bonne tradition industrielle, d'une main-d'œuvre qualifiée et susceptible de rejoindre rapidement le peloton industriel, similitude des créneaux maghrébins et des pays méditerranéens de la CEE (textiles par exemple) — les nouvelles données économiques, politiques et technologiques imposent un schéma différent.

Les nouvelles données de l'économie mondiale et le Maghreb

Sans vouloir être exhaustif, on peut en énoncer les caractéristiques suivantes : la compétition internationale aiguë entre les nations industrielles conduit à la recherche permanente de gains de productivité et donc à la mise en œuvre de technologies toujours plus capitalistiques épargnant la main-d'œuvre. Une des conséquences de ce processus est la réduction de l'avantage comparatif de productions fondées sur de faibles coûts salariaux et de l'emploi dans les pays du Maghreb. Un exemple de ce type de technologie est fourni par l'émergence, dans les années 70, des technologies de l'automatisation à base électronique dont la diffusion affecte profondément la division internationale du travail et les rapports Nord-Sud ; elles ne représentent pas seulement une avancée significative, relativement aux précédentes, donc des gains de productivités, mais impliquent également des changements importants dans le système d'organisation même de la production (R. Kaplinski, 1984, 1985 ; C. Perez, 1985 ; Anderson, Sloth et Lundvall, 1988 ; Ashoka et Wheeler, 1990). Plus la production est automatisée dans les économies centrales, moins les bas salaires deviennent attractifs. Ce phénomène remet en cause toutes les stratégies antérieures de délocalisation des productions dans

les pays du Sud. Son impact négatif sur la périphérie méditerranéenne, globalement via l'érosion des avantages comparatifs et sectoriellement par le déplacement du travail afférent, est encore aggravé par ses effets sur les économies d'échelle et par l'émergence d'un système appelé système-facture (R. Kaplinski, 1984, p. 83). Les principes techniques régissant les économies d'échelle de production, notamment dans les industries de productions discontinues (Bela Gold, 1981), en sont altérés : temps nécessaire à la mise en place des équipements réduits, substitution de machines au travail qualifié. Les secteurs leaders où la RD joue un grand rôle se voient ainsi accorder, prioritairement, les subventions diverses destinées à stimuler ce type de recherche. On voit aisément les conséquences d'un tel phénomène pour le Maghreb : au nationalisme technologique en poupe dans les pays industrialisés s'oppose le discours de la libéralisation et de l'ouverture avec en arrière-plan la diminution voire la suppression du rôle de l'Etat. Une autre caractéristique majeure de l'environnement international réside dans la nature monopolistique des marchés internationaux.

LA POLITIQUE COMMERCIALE « STRATÉGIQUE »

Avec les récents débats concernant les politiques commerciales dans les années 80, émergeait une nouvelle problématique, celle de la *politique commerciale stratégique*... L'attribut « stratégique » indique que ces modèles incorporent l'interdépendance internationale des politiques dans un environnement oligopolistique. Ainsi chaque Etat tente-t-il d'appréhender les réponses des firmes des pays étrangers dans la formulation de ses actions. L'émergence des « demandes commerciales stratégiques » qui font dépendre la concurrence à l'intérieur du libre-échange à l'extérieur a donné lieu à un certain nombre de théories qu'éclairent les changements intervenant dans les *trade-demands* et donc à l'abandon des hypothèses néo-classiques qui sous-tendaient jusqu'ici les politiques commerciale et industrielle. Ces nouvelles théories mettent l'accent sur le commerce dans des conditions de concurrence imparfaites. En effet, l'une des conclusions clés est que le libre-échange n'est pas toujours optimal et que les politiques protectionnistes — qu'elles restreignent les importations ou promeuvent l'exportation — peuvent accroître le revenu national en augmentant la profitabilité des firmes sur certains marchés imparfaits (Brander et Spencer, 1983 et 1987 ; Paul Krugman, 1986). Les situations de

concurrence imparfaite rendent possibles des surprofits par rapport aux situations de concurrence pure, la politique commerciale apparaissant dès lors comme la « tentative nationale d'obtenir la part la plus importante possible de ces profits internationaux ». D'où l'importance des programmes de RD dans les stratégies de protection de certaines industries stratégiques pour le bien-être national.

Ces modèles ajoutent une dimension stratégique à l'augmentation des industries naissantes, qu'elles rélégitiment. Ainsi sur la base d'hypothèses non orthodoxes, il devient possible pour un pays de bénéficier d'un type différent de « créer - être » sur la base d'un déploiement stratégique de restrictions d'importation. C'est donc toute l'approche conventionnelle des gains de l'échange qui se trouve remise en cause avec l'observation capitale du fait que la promotion de secteurs domestiques stratégiques peuvent faire bénéficier le pays interventionniste de profits substantiels. Les structures d'échange et les gains potentiels qui peuvent découler du commerce sont dès lors plus sensibles aux actions des Etats si les hypothèses conventionnelles de rendements d'échelle constants et de concurrence parfaite sont abandonnées. Dans ces conditions — et ceci est capital pour le Maghreb — les avantages comparatifs de long terme seront plus facilement construits sur la base des effets d'apprentissage. Brander note par exemple : « Particulièrement avec les rendements dynamiques croissants, la politique courante peut avoir des effets permanents importants sur le commerce, car l'avantage d'apprentissage peut conduire à l'avantage comparatif à long terme » (Brander, 1987, p. 12).

Cette stratégie de construction des avantages comparatifs à long terme s'impose, et s'imposera d'autant que cette décennie sera, plus encore que la précédente, marquée par le renforcement de l'interdépendance économique mondiale, le renouveau du protectionnisme et la généralisation des actions de politiques commerciales stratégiques. Les effets d'apprentissage et les économies externes peuvent être identifiés à partir des modèles analysés plus haut de type concurrence monopolistique. La plupart des services liés à l'intensification de l'industrialisation sont de type connaissance intensive, requérant un investissement initial élevé en apprentissage pour que la connaissance puisse se traduire en coûts plus faibles pour les utilisateurs.

L'importance des services au plan économique est, comme le souligne B. Lanvin, qu'ils induisent « une transformation complète du processus et des rapports de production, comme on l'a vu plus haut avec la micro-électronique (B. Lanvin, 1988, p. 954). Ce sont les prémisses même de la production industrielle qui se trouvent modifiées et, partant,

la formulation de toute politique industrielle. Le rôle de la technologie de l'information dans la configuration des avantages comparatifs est de plus en plus mis en évidence (Alan Cane, 1992, p. 1721). Certains pays comme la Corée ont ainsi assuré leur transition vers la maturité sur la base, entre autres, de stratégies de valorisation des technologies d'information et de la communication (Kim Caeone, 1991). Ce ne sont là que quelques éléments qui soulignent les changements majeurs de l'environnement international et les nouvelles contraintes diverses qui en découlent. Dès le début des années 80, l'économiste W. Cline mettait déjà en évidence les raisons qui, selon lui, rendaient difficile la répétition du modèle des Dragons par d'autres pays du Tiers Monde. Au vu de ces nouvelles réalités, le Maghreb n'a pas d'autres solutions que de promouvoir de nouveaux modèles de croissance fondés sur l'assimilation massive des connaissances, de la technologie et de la recherche. La poursuite de l'industrialisation, notamment dans les biens capitaux et l'expansion des services y afférents, conditionne la genèse tout à la fois de capacités entrepreneuriales nécessaires, mais également des effets d'apprentissage dont le rôle dans la détermination des coûts comparatifs est, comme on l'a vu, crucial. Le rôle des services de pointe et notamment de systèmes financiers efficaces dans la résorption du chômage doit être rappelé alors que la création de millions d'emplois d'ici la fin du siècle constitue le casse-tête de la région (A. Sid Ahmed, 1992). On ne soulignera jamais assez que l'édification de systèmes industriels intégrés et efficaces conditionne toute insertion rentable dans une économie mondiale. Sans marché intérieur en expansion en mesure d'absorber une partie de la production, il ne peut y avoir d'exportations durablement compétitives (Dodaro, 1991). Il est clair que les choix industriels doivent être revus dans un monde où les technologies de l'information et de la communication révolutionnent jusqu'aux modes d'organisation de la production de plus en plus globalisée à l'échelle mondiale. Ceci nécessite des efforts considérables pour adapter les systèmes d'éducation et de formation, promouvoir les structures de recherches à ces nouvelles conditions, tout en assurant à travers le jeu démocratique la pleine valorisation des créativités.

Ce n'est qu'à travers la mobilisation totale des moyens et énergies locales, en liaison avec les connaissances et les technologies disponibles, que la région pourra créer les conditions d'un véritable partenariat avec l'Europe et modifier des rapports dont on a vu qu'ils restaient à peu de chose près de même nature que les rapports coloniaux. Il serait dangereux d'attendre des seules firmes européennes un transfert hypothétique de développement. La mise en œuvre de telles stratégies renforcerait très

vite la crédibilité des Etats de la région tant aux yeux des investisseurs externes que des populations locales. L'Europe serait alors sûrement plus encline à répondre positivement aux légitimes demandes maghrébines de rééchelonnement ou d'annulation partielle des dettes ou encore d'accès des produits industriels à ses marchés.

BIBLIOGRAPHIE

- Amuzegar J., Oil wealth : a very mixed blessing, *Foreign Affairs*, Spring 1982.
- Ashoka Mody et Wheeler David, *Automation and world competition : new technologies, industrial location and trade*, Londres, Mac Millan, 1990.
- Auty Richard, The international determinants of eight oil exporting, countries resource-based industry performance, *Journal of Development Studies*, 1989.
- Brander J. et Spencer B., International rivalry and industrial strategy, *Review of Economic Studies*, 50, October 1983, p. 707-722.
- Shaping comparative advantage : trade policy and economic performance, in R. G. Lipsey et W. Dobson (eds), Howe Institute, 1987, Shaping comparative advantage, *Policy Study*, n° 2, Toronto CD, Howe Institute, 1987.
- Caeone Kim et Ko Kim Young, *Country strategy for developing the information/communication technology and its infrastructure*, Korea, Seoul, Korean Information Society Development Institute, 1991.
- Cane A., Information technology and competitive advantage : lessons from the developed countries, *World Development*, vol. 20, n° 2, December 1992, p. 1721-1737.
- CEE, *La communauté européenne, la Méditerranée et le Moyen-Orient*, X/20/90 F-R, Bruxelles, 1991.
- Chevalier Jean-Marie (éd.), *Le développement du gaz naturel, enjeu pour l'Europe*, PUG, Cahiers de l'Ismea, Série « Economie de l'énergie », 1992.
- Chevalier Louis, *Le problème démographique nord-africain*, Paris, PUF, 1947.
- Cline W., Can the East Asian model of development be generalised, *World Development*, vol. 10, n° 2.
- Club financier méditerranéen, *Les investissements directs étrangers sur la rive sud de la Méditerranée : synthèse des travaux de la commission n° 3*, Paris, 1992.
- CNUCED, *Manuel de statistiques*, 1991.
- Dodaro S., Comparative advantage, trade and growth : export-led growth revisited, *World Development*, vol. 19, n° 9, September 1991, p. 1153-1167.
- El Mellouki-Riffi Bouhout, *La politique française de coopération avec les Etats du Maghreb*, Paris, Publisud, 1989.
- Fekrat A., Growth of opec-type economies : a preliminary theoretical inquiry, *Economia Internazionale*, vol. XXXII, n° 1, February 1979, p. 77-87.

- Gelb Alan et autres, *Oil windfalls : blessing or curse ? A world bank research publication*, Washington, 1988.
- Gold Bela, Changing perspectives on size scale and return : an interpretative survey, *Journal of Economic Literature*, vol. XIX, March 1981, p. 5-33.
- Heren Patrick, Natural gas : consolidation versus competition, *Petroleum Economist*, August 1991, p. 9-16.
- Kaplinsky Raphaël, Comparative advantage by design, in Richard Langdon et Roy Rottwell (eds), *Design and innovation policy and management*, Londres, F. Pinter, 1985, p. 44-62.
- The international context for industrialization in the coming decade, *The Journal of Development Studies*, vol. 21, October 1984, n° 1, p. 75-97.
- Kelmas Maria, Algeria : islamic challenge, *Petroleum Economist*, June 1991, p. 15.
- Morocco : winter storm damage, *Petroleum Economist*, June 1991, p. 15.
- Looking to buoyant gas markets, *Petroleum Economist*, June 1991, p. 22.
- Krugman P. (éd.), *Strategic trade policy and new international economy*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1986.
- Lanvin B., *Services et nouvelles stratégies industrielles : quels enjeux pour le Sud*, t. XXIX, n° 115, juillet-septembre 1988, p. 949-961.
- Mandjra El Mahdi, *Maghreb 2000*, n° 58, septembre 1982, p. 3-18.
- ONU-DI, *La coopération du Maghreb avec d'autres régions*, Doc. ID/WG-511/5 (spéc.), février 1991, Vienne.
- *Le cadre général de l'Union du Maghreb*, Doc. ID/WG-511/5 (1CSPEC 1), février 1991.
- Park S.H. et Chan K.S., Across country input-output analysis of intersectoral relationship between manufacturing and services and their employment implications, *World Development*, vol. 17, n° 2, February 1989, p. 199-214.
- Pereira da Silva Luis A., Les pays de l'Est sont-ils en mesure de retourner à leur profit des ressources financières jusque-là attribuées aux pays méditerranéens et subsahariens ?, in *L'Avenir de l'espace méditerranéen*, p. 684-723.
- Perez C., Micro-electronics, long waves and world structural change : new perspectives for developing countries, *World Development*, vol. 13, n° 3, March 1985.
- Presley Chris, Milner John et Westaway, *The impact of the completing of the European internal market on middle east exports*, Brismes-Université de Durham, 1989.
- Quinlan Martin, Gas in Europe. Italy return to the dolce vita, *Petroleum Economist*, May 1991, p. 8-12.
- Regnault Henri, La Méditerranée occidentale et ses espaces : pertinences et dynamiques spatiales, in *L'Avenir de l'espace méditerranéen*, p. 17-87.
- Sid Ahmed A., Industrialisation à partir des ressources naturelles : le cas des hydrocarbures au Maghreb, in *L'Avenir de l'espace méditerranéen*, p. 345-397, 1991.
- Les relations énergétiques Maghreb-CEE, in *Méditerranée occidentale : sécurité et coopération*, sous la direction de Marie Lucy Dumas, Fondation pour les études de la Défense nationale, Paris, 1992, p. 149-163.

- Sid Ahmed A., Maghreb : quelle intégration à la lumière des expériences dans le Tiers Monde, *Revue Tiers Monde*, t. XXXIII, n° 129, janvier-mars 1992, p. 67-101.
- Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives, *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, n° 125, janvier-mars 1991, p. 7-37.
- *Development and resource based industry : the case of the petroleum economies*, The Opec Fund, pamphlet series 28, Vienne, 1990.
- Emploi et interdépendance Nord-Sud à la lumière des développements théoriques et empiriques récents, in *Emploi et interdépendance Nord-Sud*, p. 45-89.
- *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (IBR)*, 2 tomes, Paris, Publisud, 1989.
- Slot Andersen, Esben et Lundval Bengt-Ake, Small national systems of innovation facing technological revolutions ; an analytical framework, in C. Freeman et B. A. Lundval, *Small Countries Facing the Technological Revolution*, Londres, F. Pinter, 1988, p. 9-36.
- Stegmann Klaus, Policy rivalry among industrial states, what can we learn from models of strategic trade policy, *International Organization*, Winter 1989, vol. 43, n° 1, p. 73-101.
- Tribalat Michèle (sous la direction de), *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui : apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*, INED, PUF, 1991.
- Wells Mike, Europe : energy charter charts changes, *Petroleum Economist*, November 1991, p. 8-9.
- New UK gas market beckons, *Petroleum Economist*, November 1991, p. 28.
- Zaim Fouad, *Les investissements étrangers au Maroc, une radioscopie décennale*, miméo GERM, Rabat, 1992.

EUROPE ET AMÉRIQUE LATINE : QUELLES RELATIONS POUR LES ANNÉES 90 ?

par Carlo SECCHI*

INTRODUCTION

La Communauté européenne et l'Amérique latine seront appelées à connaître, au cours des années 90, une profonde modification de leurs relations vis-à-vis du reste du monde. Toutefois, les autorités politiques et les acteurs économiques de ces deux régions abordent ces changements dans des états d'esprit très différents.

Au sein de la Communauté européenne, l'enthousiasme pour le « projet 1992 » a peu à peu fait place à un pessimisme ambiant qui s'explique par l'ampleur de la récession actuelle, le coût de la réunification allemande, la crise du SME et le rôle modeste joué par la Communauté dans l'effort international de solution de la guerre civile yougoslave. De fait, la Communauté a jusqu'à présent pâti d'un manque de cohésion interne pour aborder les nouvelles opportunités et responsabilités, issues de la fin de la guerre froide. Une redéfinition de ses relations tant internes qu'externes aurait pu lui permettre de sortir de l'impasse. Aujourd'hui c'est un sentiment de crainte qui domine ; l'échec de ses tentatives pourrait nuire aux résultats non négligeables acquis par le passé, comme pour l'intégration monétaire.

Par ailleurs, les transformations actuelles des relations internationales rendent encore plus urgente la résolution de ses problèmes intérieurs. Considérée, au même titre que le Japon et les Etats-Unis, comme l'un des pôles clés du nouvel ordre économique mondial, la Communauté semble plus que jamais handicapée par sa politique à l'égard du

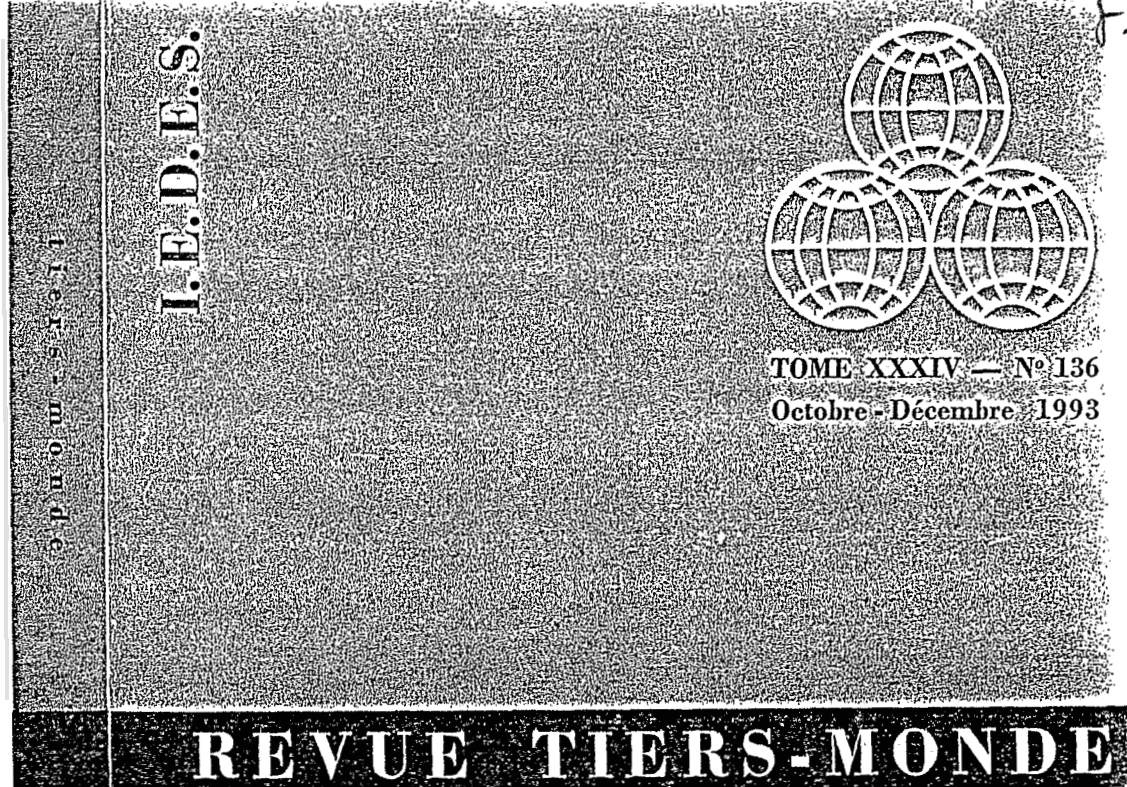
* Professeur, Università Commerciale Luigi Bocconi (Milan).

L'EUROPE ET LE TIERS MONDE

sous la direction de Philippe HUGON

Philippe HUGON. — L'Europe et le Tiers Monde : entre la mondialisation et la régionalisation	725
<i>Le déclin des préférences impériales</i>	
Daniel BACH. — Un ancrage à la dérive : la Convention de Lomé.....	749
Abdelkader SID AHMED. — Les relations économiques entre l'Europe et le Maghreb.	759
Carlo SECCHI. — Europe et Amérique latine : quelles relations pour les années 90 ?.	781
<i>Les ruptures en cours</i>	
Tamas SZENTES. — La coopération économique Est-Sud : expérience passée et perspectives	807
Bernard PETIT. — L'ajustement structurel et la position de la Communauté européenne	827
Marie-Christine AULAS. — L'assemblée paritaire ACP/CEE. Convergences et divergences des points de vue.....	851
<i>Quelles perspectives ?</i>	
Peter ROBSON. — La Communauté européenne et l'intégration économique régionale dans le Tiers Monde.....	859
Michel LELART. — La Zone Franc face à Maastricht.....	881
Guy CAIRE. — Migrations internationales de main-d'œuvre et grand marché européen	903
DOCUMENTATION	
Larbi TALHA. — Relations Europe-Maghreb. La question des investissements directs	927
CHRONIQUE INTERNATIONALE	
Le cinquième séminaire permanent de recherche agraire, Pérou, août 1993.....	937
La VII ^e Conférence générale de l'EADI, Berlin, septembre 1993	939
BIBLIOGRAPHIE	
Ouvrages sur le développement diffusés en France en juillet-octobre 1993	941
ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES	
Sur les relations internationales. — Ouvrage de S. MAPPA	945
Sur l'économie. — Ouvrages de R. I. McKINNON ; R. M. BIRD ; E. HELPMAN et A. RAZIN (éd.) ; G. N. GROSSMAN (éd.) ; J. de MELO et A. PANAGARIYA (éd.)	946
Sur les sciences sociales. — Ouvrages de G. FERREOL et P. DEUBEL ; T. SCHNEE et D. GODARD	950
Sur le développement rural. — Cahiers de l'UED	951
Sur l'Amérique latine. — Ouvrage de Y. LE BOT	952
Sur l'Asie. — Ouvrages de A. S. BHALLA	953
Table des matières du tome XXXIV (1993)	954

Imprimerie
Les Presses Universitaires de France
Vendôme (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE



REVUE TIERS-MONDE

ISSN 0040-7356

L'Europe et le Tiers Monde

sous la direction de Philippe HUGON

avec la collaboration de

Marie-Christine AULAS, Daniel BACH, Guy CAIRE
Michel LELART, Bernard PETIT, Peter ROBSON
Carlo SECCHI, Abdelkader SID AHMED, Tamas SZENTES
Larbi TALHA

Chronique internationale

Bibliographie — Analyses bibliographiques

Table des matières du tome XXXIV (1993)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 140.637 ex 1

Cpte 1A

nuf